

**PROJET DE L'Unité Locale d'INCLUSION scolaire des ELEVES présentant des troubles dans la maîtrise de la langue orale et écrite et associés (U.L.I.S « DYS »)**

**P. Coordonnateur Mme AUTRIC Celine.**

**Collège « La Présentation » - 13300 SALON – Chef d'établissement Mme PIVERT**

**Présentation de L'U.L.I.S « DYS »**

*La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe de scolarisation prioritaire des élèves en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire. La scolarisation en MILIEU SPECIALISE devant devenir l'EXCEPTION. Les U.L.I.S constituent un dispositif collectif au sein duquel certains élèves handicapés se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et permettant la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. Elles sont parties INTEGRANTES de l'établissement scolaire dans lequel elles sont implantées. Les élèves scolarisés au titre de l'U.L.I.S sont des élèves à part entière de l'établissement (...). (Texte issu d'eduscol.gouv.)*

**DEFINITION :**

*L'Unité Locale d'Inclusion Scolaire (U.L.I.S) n'est pas une classe mais un **Dispositif Collectif** d'aide à la scolarisation des élèves en Situation de Handicap. Cela signifie que les élèves inscrits au titre de l'U.L.I.S sont des élèves à part entière de l'établissement et **suivent la majorité de leurs apprentissages (au moins 70%) dans leur classe de référence.***

*Cependant selon les besoins spécifiés dans leur P.P.S (projet Personnalisé de Scolarisation) et selon les observations croisées des différents partenaires, les élèves bénéficient de temps de prise en charge **au sein d'une salle adaptée** (ressources et modalités de travail et d'évaluation différenciées). Ces temps sont assurés par une enseignante spécialisée. Ce professeur coordonnateur s'attache également à synthétiser toutes les observations et les informations puis communique aux équipes les aides que nécessitent les besoins de chaque élève.*

Au sein du collège de « La Présentation », **Mme Autric Celine** est le **Professeur-Coordonnateur** du dispositif. Elle s'attache à assurer des enseignements de remédiation et des stratégies de contournement en salle U.L.I.S afin de consolider et renforcer les apprentissages. Mais elle peut aussi aider les enseignants à adapter leurs pratiques de classe et à mieux comprendre les obstacles que rencontrent les élèves porteurs de troubles d'apprentissage. Elle est aidée dans ses démarches pédagogiques par **Mme Anedda, A.E.S.H** collective et chargée administratives des projets spécifiques ( P.A.P, P.A.I , GEVASCO).



L'élève dans sa classe de référence	L'élève en regroupement U.L.I.S
Des cours avec des modalités qui peuvent être aménagées (supports, temps, exigences...) Des projets collectifs de classe. Une ambiance de travail basée sur la coopération et l'entraide. Des évaluations qui peuvent être adaptées.	Un lieu pour accompagner, pour situer ses capacités et ses compétences, celles du socle commun et les autres ! Un lieu agréable pour se ressourcer. Un lieu pour travailler en dynamique de petits groupes. Des affichages et méthodes pour progresser et consolider à son rythme. Un parcours basé sur la continuité et jalonné de projets (Projets de formation et d'avenir).

L'U.L.I.S « DYS » a vocation d'accueillir des jeunes de 11 à 16 ans ayant des troubles spécifiques des apprentissages dans le domaine de la langue écrite et orale :

« *Dyslexie-Dyspraxie-Dysphasie-Dysgraphie...* »

Ils bénéficient donc de modalités et d'aménagements spécifiques adaptés à leurs besoins.

L'inscription en U.L.I.S se fait après notification de la M.D.P.H ( Maison départementale pour élèves en situation de Handicap).

Dans le cadre des valeurs inscrites au projet de l'établissement, un travail et des initiatives sur le respect et l'ouverture à la différence sont menés avec tous les élèves du collège.

Interventions de Mme Autric dans les classes, **projets communs, partenariat et tutorat.**

#### OBJECTIF GÉNÉRAUX ET MOYENS

**Objectif :** Amener les élèves à la plus grande forme de réussite scolaire, sociale et professionnelle.

**Comment ?** En s'engageant dans une évolution et une articulation cohérente des pratiques d'accueil et des enseignements **pour permettre à tous d'acquérir de nouvelles connaissances et de s'épanouir dans un cadre structurant et sécurisant.**

#### Objectifs spécifiques en U.L.I.S :

- Travailler sur le statut de l'erreur – Dédramatiser l'erreur – Redonner confiance en ses capacités et restaurer l'estime de soi.
- Développer la prise d'initiatives, consolider l'autonomie personnelle et sociale dans les apprentissages, les relations et la communication.
- Renforcer, consolider les compétences du cycle 3 et développer celles du cycle 4.

- Construire un P.P.S et un P.P.O cohérents, réfléchis en lien avec l'élève prenant en compte ses besoins éducatifs particuliers, ses connaissances, ses capacités, les attitudes, ses souhaits et ses attentes et celles de sa famille.

### Les moyens :

La salle U.L.I.S est agréable avec des affichages mémoire, de grands tableaux et du matériel spécifique : 2 ordinateurs, une imprimante, des ardoises, des manuels, du petit matériel spécifique, un coin détente-lecture, un coin enregistrement....

Elle se situe dans la continuité des salles de classes afin de faciliter l'accès et le libre aller-retour aux collégiens.

- Matériel concret (boîtes, jetons, cartes, images...)
- Fiches-outils – schéma heuristique – panneau mémoire
- Interactions- Echanges et médiations diversifiés



- Verbalisation – Métacognition
- Entrées pédagogiques différenciées
- Aménagement de l'Emploi du temps.

## Organisation du dispositif

<i>En classe de REFERENCE</i>	<i>En Regroupement en salle U.L.I.S</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu pour vivre ensemble, rester dans une dynamique de grand groupe et participer à des projets collectifs.</li> <li>- Lieu pour être confronté aux types de communication, aux interactions sociales et favoriser l'entraide.</li> <li>- Lieu d'Apprentissages qui peuvent être adaptés par le professeur en concertation avec le coordonnateur (<i>organisation de l'espace de l'élève, de la prise de note, des cours au tableau, du temps nécessaire, des</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu d'expression et de verbalisation pour rassurer, reprendre confiance, expliquer....</li> <li>- Lieu de transfert et de lien avec les cours (<i>aides avant ou après le cours, faire manipuler, schématiser, échanger, dicter à l'adulte, synthétiser, remobiliser...</i>).</li> <li>- Lieu pour réaliser des exercices du cours et spécifiques aux besoins.</li> <li>- Lieu pour aider à s'organiser, acquérir de la méthodologie et développer l'autonomie et les initiatives.</li> <li>- Lieu d'enseignements adaptés en lien avec les besoins et l'orientation de</li> </ul>

<i>exigences, des concessions, des objectifs, des outils, des supports et des évaluations).</i>	l'élève et les compétences du socle commun. - Lieu de passation de certaines évaluations (co-concertées).
---	--

## Notation et Evaluations

### Deux types d'Evaluations :

- des évaluations de la classe de référence notées (barème et modalités adaptés selon besoin).
- des validations de compétences du socle commun.
- des évaluations de compétences non notées en salle U.L.I.S (appréciations sur bulletin).

### Les Evaluations de la classe de référence :

Elles peuvent être construites de façon Co-concertée par le professeur et/ou le coordonnateur. Anticipées sur des temps de travail en concertation ou via des échanges sur Ecole directe.

L'adaptation porte sur la forme du support (A3 ou/et police, espacement, espace pour répondre, surlignage, schéma et textes toujours visibles en évitant les recto-verso...) et/ou sur le fond (diversifier les tâches pour alléger la tâche écrite, dictée à trou, QCM, surligner, entourer, diminuer les exercices, cibler...).

Elles sont effectuées en classe de référence **avec ou sans** la présence de Mme Autric ou Mme Anedda ou **en salle U.L.I.S** si les besoins d'étayage de proximité, la reformulation, la verbalisation, la dictée à l'adulte, les besoins d'explications sont trop importants.

Dans tous les cas, il est précisé sur la copie les modifications et les aides apportées (dans un encadré sous la présentation) ou écrites par le professeur si le barème a été adapté ou le tiers temps accordé.

Au niveau du bulletin, une ligne est réservée au coordonnateur U.L.I.S pour apporter une appréciation sur les compétences (connaissances, attitudes et capacités) de l'élève durant le trimestre. Les autres professeurs évaluent par une moyenne qui précise à quel niveau a eu lieu l'aménagement (présence d'un adulte, support ou notation adaptés, exigences ou exercices diminués...) et à quel niveau de cycle les compétences de l'élève se situent.

## Conseil de classe - E.S.S et Partenariat

Mme Autric participe à tous les conseils de classe de référence. Elle échange sur les appréciations et le climat de la classe. Afin d'apporter des éléments pertinents lors des synthèses des E.S.S, elle recueille régulièrement les observations des professeurs des classes de référence et celles de Mme Anedda qui aide l'élève en tant qu'A.E.S.H

. Ces éléments permettent un regard pluridisciplinaire et un échange plus approfondi avec tous les intervenants lors de la réunion organisée par l'enseignante référente de secteur en lien avec la M.D.P.H (1 à 2 fois par an) et aident à identifier les besoins de l'élève.

## CERTIFICATION et EDUCATION à L'ORIENTATION

A partir de la 5<sup>ème</sup> est réfléchi un projet avenir afin que la continuité scolaire soit choisie et voulue par l'élève et sa famille. Il est discuté **des compétences Sociales, Culturelles et Sportives de l'élève et les transferts qui peuvent se faire au niveau scolaire et professionnel.**

**Durant sa scolarité, l'élève pourra passer l'ASSR (code de la route) et le PIX (niveau informatique), en fin de 3<sup>ème</sup> le D.N.B (avec adaptations) et/ou le C.F.G (certificat de formation générale).**

A leur sortie du collège, les jeunes pourront poursuivre leur formation selon leurs besoins, leur niveau scolaire et leurs capacités d'adaptation, soit en lycée, lycée professionnel, M.F.R ou milieu spécialisé.

Afin d'affiner leur choix et de se confronter aux réalités et aux exigences du monde du travail, des élèves de 4<sup>ème</sup> (14 ans) pourront effectuer des stages d'observation. Ces stages sont réalisés à partir d'une recherche parentale. Le coordonnateur assure le lien entre les responsables pédagogiques, les parents et le responsable de l'entreprise ou du lycée prépa-métier.

**L'élève est évalué par le responsable sur son attitude et le respect des règles. Il écrit un rapport de stage qu'il communiquera à ses camarades à son retour en mettant en évidence ses expériences.**

### Exemples de projets U.L.I.S

- Lien CM/6<sup>ème</sup> sur des ateliers de graphie et de contes avec Mme Bordonaro.
- Participation au séjour sportif Découverte de début d'année à Méjannes le Clap.





- **Atelier L.S.F**
- **Méditation de pleine conscience Mindfulness, coopération Mr Bonnaud et Mme Autric.**
- **Sorties de pleine nature avec les classes de référence.**



**PROJET RÊVES de GOSSES en 2022/2023**



**Visite de la base aérienne et échanges sur les différents corps de métiers.**







**Rencontres de pilotes et de grands sportifs.**



## PROJET ATELIER d'éloquence en lien CM2/6ème



AVEC MR LOUBAKI - auteur et compositeur pour des films (« A voix hautes »)

